

DACHINE-PALOFINI

commune de Saül
Département de la Guyane (973)

**DFS DE PROSPECTION-INVENTAIRE
2000**

[phase de terrain : 2 au 17 décembre 1999]

par

Sylvie JEREMIE
Eric GASSIES
Fabrice LAVALETTE

AFAN

Opération DACHINE-PALOFINI
DRAC-EUROPE
avec le concours de Guyanor

Autorisation n°99/05

Cayenne : SRA Guyane

janvier 2000

Générique de l'opération

1

Localisation des sites archéologiques sur les documents réglementaires (POS,...), prescriptions pour assurer leur conservation, rédaction du cahier des charges pour les études d'impact archéologique, autorisations de fouille archéologique relèvent exclusivement du Ministère de la culture (Préfet de région/DRAC/conservateur régional de l'archéologie).

Maître d'ouvrage : Etat (Ministère de la culture et de la communication - chapitre 66-20 du budget de l'Etat - catégorie I)

Partenaire : Europe-REGIS II (convention 796/99 du 27 mai 1999)

Soutien logistique : Société Guyanor

Opérateur : AFAN (Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales)
 Antenne Grand Sud-Ouest
 Centre d'activités « Les Echoppes - 156 av. Jean Jaurès, 33600 Pessac
 Tél. 05 57 01 00 10 / Fax. 05 57 01 00 19
 Mme Sylvie Riune-Lacabe, chef d'antenne

Contrôle scientifique : DRAC Guyane - Service Régional de l'Archéologie
 95, avenue du Général de Gaulle, 97300 Cayenne
 Mme José Thomas, Conservateur Régional de l'Archéologie

Diffusion du Document Final de Synthèse (DFS)

Les DFS constituent des documents communicables au public dès leur remise au service régional de l'archéologie.

Selon les dispositions du code de la propriété intellectuelle concernant la propriété littéraire et artistique, les prises de notes et les photocopies de ce rapport sont autorisées pour un usage exclusivement privé et non destinées à une utilisation collective (article L 122-5 du code de la propriété intellectuelle).

Toute reproduction du texte accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre du droit de courte citation, avec les références exactes et complètes de l'auteur et de l'ouvrage.

Par ailleurs, l'article 10 de la loi modifiée du 17 juillet 1978 relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public, exclut la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales le document communiqué. Le non respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal

Information complémentaire du lecteur

Toute destruction, mutilation, dégradation ou détérioration de *découvertes archéologiques, faites au cours de fouilles ou fortuitement, ou d'un terrain contenant des vestiges archéologiques...* est passible des peines portées à l'articles 322.2 du code pénal : 3 ans d'emprisonnement, 300 000 F d'amende.

(cf. Loi n° 80-352 du 15 juillet 1980, relative à la protection des collections publiques contre les actes de malveillance).

L'utilisation des informations contenues dans ce document à cette fin constituerait une circonstance aggravante.

La déclaration de découverte au Maire ou à la DRAC de vestiges archéologiques est obligatoire (loi du 27 septembre 1941).

Déroulement de l'opération

Autorisation de prospection :

Sylvie Jérémie (chargée d'études-Afan)

Equipe :

Eric Gassies (chargé d'études-Afan)
Fabrice Lavalette (technicien-Afan)

Crédits photographiques et illustrations : Sylvie Jérémie (Afan), Eric Gassies (Afan), Fabrice Lavalette (Afan)

Remerciements : Les remerciements de l'équipe archéologique vont tout naturellement aux représentants de la Société Guyanor qui a mis à notre disposition logistique et intendance; que soient plus particulièrement remerciés M. Bertoni, M. Boudrie, M. Pinheiro, M. Taquet et M. Assise. Que soient aussi remerciés pour leur aide au quotidien le personnel Guyanor présent sur les camp de Dachine et Palofini qui n'a jamais hésité à nous rendre service; qu'ils en soient tous vivement remerciés.

Résumé d'opération

Fiche signalétique de l'opération :

Intitulé de l'opération : Dachine-Palofini

Type d'opération : prospection-inventaire

Autorisation : n° 99/05

Responsable : Sylvie Jérémie

Date de l'opération : 1999

Commune : Saül

Cette opération de prospection-inventaire s'est déroulée du 2 au 17 décembre 1999 sur la commune de Saül, dans la zone du Permis B de la compagnie minière Guyanor, et plus sommairement, sur une zone limitée située au nord de ce permis.

Trois contractuels affectés à la réalisation de la carte archéologique ont réalisé cette étude.

Bien que sommairement évalué, le potentiel archéologique de la commune de Saül est riche comme le montrent les résultats obtenus dans le cadre des études préalables à la création du Parc de la Forêt Tropicale Guyanaise (Briand J., 1999). A ce jour, 70 implantations humaines sont identifiées, dispersées sur moins de 50 km².

Cette nouvelle phase de prospection-inventaire au nord de la crique Grand Inini, depuis la crique Alicorne jusqu'en berge droite de la crique Dachine a permis de reconnaître 14 sites amérindiens, qu'il s'agisse d'installations de plein air ou d'ateliers de polissage.

Dans le temps imparti à la mission nous avons limité nos investigations aux sommets de plateau jouxtant le tracé des layons et aux affleurements rocheux facilement accessibles sans utilisation d'une pirogue.

Les données collectées, leur quantité, leur qualité et leur dispersion géographique permettent d'ores et déjà de souligner la fréquence des occupations dans cette région, soumise ponctuellement à des aménagement industriels et miniers, très dommageables pour le patrimoine enfoui non reconnu.

Sommaire

Résumé

Lexique

Présentation générique de la prospection-inventaire

1 - Historique de l'opération

2 - Zone d'intervention : caractéristiques environnementales

3 - Méthodologie

Les problèmes liés à la localisation des sites

Prospction ponctuelle ou prospection systématique : le choix retenu

La prospection pédestre

4 - Les résultats de la prospection - Analyse des sites découverts

4-1 Avertissement

4-2 Les sites

Site 97 352 071 (ex. site 1)

Site 97 352 072

Site 97 352 073 (ex. site 3)

Site 97 352 074

Site 97 352 075

Site 97 352 076

Site 97 352 077

Site 97 352 078 (ex. site 4)

Site 97 352 079 (ex. site 5)

Site 97 352 080 (ex. site 6)

Site 97 352 081

Site 97 352 082 (ex. site 7)

Site 97 352 083 (ex. site 8)

Site 97 352 084 (ex. site 9)

4-3 Les indices signalés mais non visités

4-4 Remarques conclusives

5 - Problèmes stratigraphiques

6 - Exemplarité du mobilier

6-1 La céramique

6-2 Le mobilier lithique

7 - Problèmes génériques et perspectives

7-1 - Les aménagements et leurs implications

7-2 - Le positionnement des sites

7-3 - Perspectives

8 - Bibliographie

Lexique

abattis - aménagement d'une zone de culture, en forêt par brûlis

chablis - zone de forêt perturbée par l'ancienne chute d'arbres et la repousse de végétation secondaire

crique - cours d'eau d'importance variable

criquot - cours d'eau de faible importance, pouvant être saisonnièrement à sec

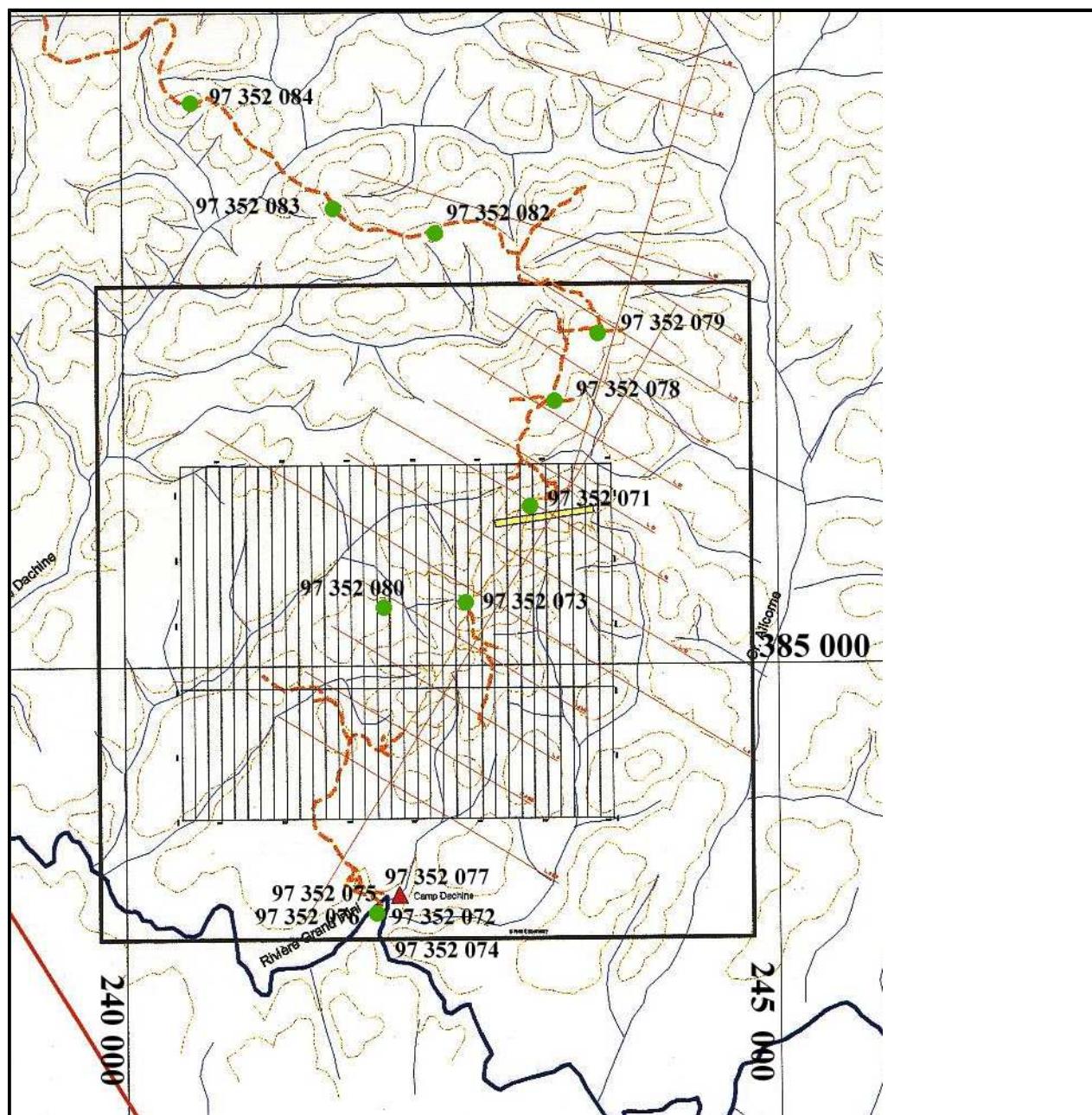
layon - petit sentier forestier

morne - colline

quad - moto tout terrain équipé de 4 roues motrices

saut - rupture de pente sur un cours d'eau

terra preta - sédiment plus sombre que le sédiment englobant corollaire de la présence d'un site anthropisé



Prospection-Inventaire
Carte de localisation des sites
échelle 1/50 000^e
Fond cartographique : Guyanor

Présentation générique de la prospection-inventaire

Cette opération de prospection-inventaire s'est déroulée du 2 au 17 décembre 1999 sur la commune de Saül, dans la zone du Permis B de la compagnie minière Guyanor, et plus sommairement, sur une zone limitée située au nord de ce permis.

Trois contractuels de l'Afan affectés à la réalisation de la carte archéologique de Guyane (crédits Etat et Europe) : Sylvie Jérémie, Eric Gassies et Fabrice Lavalette ont réalisé cette prospection avec le soutien logistique de Guyanor.

1 - Historique de l'opération

Bien que sommairement évalué, le potentiel archéologique de la commune de Saül est riche comme le montrent les résultats obtenus dans le cadre des études préalables à la création du Parc de la Forêt Tropicale Guyanaise (Briand J., 1999). A ce jour, 70 implantations humaines sont identifiées, dispersées sur moins de 50 km².

Cette nouvelle phase de prospection-inventaire au nord de la crique Grand Inini, depuis la crique Alicorne jusqu'en berge droite de la crique Dachine a permis de reconnaître 14 sites amérindiens, qu'il s'agisse d'installations de plein air ou d'ateliers de polissage.



cliché 991203-00

La piste carrossable principale reliant le camp de Dachine à Dorlin.

Cl. Jérémie/Afan

Cet inventaire partiel a été effectué en suivant les deux layons principaux du permis B Guyanor Dachine, le plus important des layons reliant les camp de Dachine et Dorlin, ces deux cheminements sont carrossables en *quad*¹.

Toutefois dans le temps imparti à la mission² nous avons limité nos investigations aux sommets de plateau jouxtant le tracé des layons et aux affleurements rocheux facilement accessibles sans utilisation d'une pirogue. La surface prospectée est d'environ 6 km².

Les résultats obtenus sont loin de fournir une vision exhaustive du paysage archéologique de cette aire géographique, mais le but de cette première phase de prospection-inventaire est atteint : nous avons à disposition une estimation préalable du potentiel patrimonial d'une zone jusqu'alors vierge d'investigations. Les données collectées, leur quantité, leur qualité et leur dispersion géographique permettent d'ores et déjà de souligner la fréquence des occupations dans cette région soumise ponctuellement à des aménagements industriels et miniers, très dommageables pour le patrimoine enfoui non reconnu.



cliché 991212-004

Vue générale du camp de Dachine
cl. Jérémie/Afan

Pour cette opération, nous avons bénéficié du soutien logistique de la société Guyanor qui a mis à notre disposition véhicules (quads), locaux, moyens de liaison radio-téléphoniques, moyens techniques, cartographie, compétences de son personnel et hébergement dans sa base-vie de Dachine. Cette assistance nous a permis d'effectuer, dans les meilleures conditions, une prospection située dans une zone géographique difficilement accessible³, demandant, pour sa réalisation, une intendance relativement lourde.

¹ moto tout terrain équipée de 4 roues motrices

² La phase de terrain s'est déroulée du 2 au 17 décembre 1999

³ L'accès au terrain s'effectue depuis Cayenne jusqu'à Saül en avion uniquement, puis pour atteindre la zone concernée, à 25 km de là, un hélicoptère est nécessaire

2 - Zone d'intervention : caractéristiques environnementales

La région de Saül est implantée à la rencontre du Massif Central Guyanais et de la pénéplaine granitique méridionale qui s'étend jusqu'aux derniers contreforts orientaux des monts Tumuc-Humac. Toutes les formations précambriennes de la Guyane française se retrouvent dans cette région à l'exception du granite Galibi et des schistes de l'Orapu. Ainsi, on trouve une grande diversité de roches-mères, toutes ponctuellement affleurantes : le granite Caraïbe, des dolérites, des diorites, des gabbros, des quartzites, des diorites quartziques⁴...



cliché 991209-011

Vue de la crique Grand Inini

cl. Jérémie/Afan

Hydrographiquement, la rivière Grand Inini, tout comme la crique Palofini limitent les montagnes de l'Inini. Cependant, contrairement au reste de la Guyane, la région de Saül est peu fournie en cours d'eau d'importance, en effet, rivières et fleuves n'y sont représentés que par leur cours supérieur.

Morphologiquement, les terrasses fluviatiles sont peu développées, elles forment pourtant les

⁴ Choubert (B.). — *Géologie et pétrographie de la Guyane française*. Paris : ORSTOM, 1949, 117 p.

niveaux de 150 à 175 m dans la vallées de la crique Palofini. Quant aux niveaux latéritiques, ils constituent des plateaux régulièrement disposés entre 200 et 250 m d'altitude, en auréole autour des montagnes de l'Inini et au sud du Mont Galbao, dans la zone qui nous intéresse. Ces différentes unités structurales sont discernables sur les photographies aériennes⁵, chacune étant caractérisée par un relief propre et une végétation particulière.

La zone de Saül est couverte d'une flore représentative de la végétation des terres hautes de Guyane, la « grande forêt primaire » qui sans discontinuité s'étend sur la majeure partie des Guyanes et le bassin de l'Amazone.



cliché 991217-003

Survol de la forêt aux alentours du camp de Dachine
cl. Jérémie/Afan

Les variations végétales soulignent les différences de constitution géologique du sous-sol; ces variations semblent porter surtout sur la taille et la densité des arbres plutôt que sur les espèces. Les zones à roches vertes, amphibolites, laves basiques sont couvertes d'une forêt assez belle, composée de grands arbres à frondaison développée. Les zones de granite, migmatite, quartzite et laves acides sont couvertes d'une végétation plus basse, riche en lianes, en fougères et en palmiers épineux, le sous-bois y est plus encombré, la pénétration plus difficile.

3 - Méthodologie

Les problèmes liés à la localisation des sites

Le positionnement des sites a été fait suivant deux « techniques ».

La première se base sur une simple observation des fonds cartographiques à disposition. Cette première appréciation géographique est empirique et elle s'est largement compliquée après observation *in situ* d'absence de figuration de certains éléments du reliefs (courbes de niveau

⁵ cf. fig. 3

incomplètes ou absentes), elle s'est pourtant révélée utile quand le positionnement GPS posait problème⁶.

Parallèlement, nous avons utilisé un GPS quand la couverture végétale nous le permettait. Nous avons croisé les données topographiques avec celles fournies par les grilles de référence minières à disposition, cependant de nombreuses incertitudes subsistent pour un positionnement correct des implantations anciennes. Chacun des sites reconnus a été balisé à ses deux extrémités à l'aide de rubalise bicolore et de peinture fluorescente de couleur rose répartie en trois cercles superposés sur des fûts en place au moment des travaux. Nous avons effectué une visite de chacun des sites avec le représentant de la société Guyanor sur le terrain (M. Cléber Pinheiro) faute de pouvoir les cartographier correctement dans le temps qui était imparti à notre étude. Il nous paraît maintenant indispensable de réaliser un positionnement fiable de ces sites tant pour les protéger d'aménagements potentiels que pour donner aux aménageurs une cartographie correcte des sites anthroposés.

Prospession ponctuelle ou prospection systématique : le choix retenu

Si la prospection pédestre systématique peut se révéler efficace lors d'une intervention sur zone quadrillée par un réseau de layons, elle demande cependant un important investissement en temps et surtout, la possibilité d'effectuer des reconnaissances sur la base de supports cartographiques fiables. Ces conditions n'étant pas réunies il était donc préférable de nous concentrer sur des prospections ponctuelles, ciblées sur des hauteurs repérées lors du cheminement en quad sur les différents layons carrossables. La prospection a été dictée par le repérage à vue des perturbations animales et végétales; la pénétration en forêt, perpendiculairement au layon d'axe cartographié sur les cartes à disposition, n'a pas excédé 600 m. En effet, la progression dans le milieu géographique où nous effectuions nos reconnaissances était ralentie par la présence de bas-fond et de pentes pour la plupart très abruptes ne présentant que peu d'intérêt pour des implantations humaines. Toutefois tous les layons perpendiculaires à l'axe de circulation ont été prospectés.

La prospection pédestre

Les résurgences de mobilier céramique sont nombreuses dans les mottes racinaires d'arbres tombés et d'une manière moindre à la sortie de terriers. H. Petitjean-Roget mentionnait déjà ces résurgences de mobilier dès ses premières visites de sites archéologiques (Petitjean-Roget 1991), mais n'entrevoyait pas le potentiel qu'elles représentaient pour une prospection.

Les anomalies engendrées par la végétation sont dues à la chute d'arbres qui résulte du renouvellement perpétuel et naturel de la forêt. Il s'agit parfois de fûts morts mais, bien souvent, les essences tombent lors de la saison des pluies quand l'eau entraîne un alourdissement des feuillages et sape l'ancre du système racinaire en détrempant les sols. Les vents interviennent comme un agent supplémentaire d'abattage. Lors de la chute d'un fût, d'autres arbres sont entraînés et provoquent la formation de chablis d'importance variable. Les botanistes estiment de 5 à 15 % l'espace occupé par les chablis frais en forêt et à plus de 40 % celui touché par les

⁶ x et y aberrants, couverture nuageuse trop importante, degré d'ouverture de la canopée insuffisant pour saisir les réponses satellitaires...

perturbations végétales au cours de la dernière décennie. Ils mentionnent la présence de 25 arbres à l'hectare tombés et non pourris (Atlas 1979).

Les arbres ont un système racinaire généralement superficiel. Lorsqu'ils s'abattent, ils emportent du sédiment et tout le mobilier archéologique qu'il peut contenir, la surface arrachée peut s'étendre sur plusieurs mètres carrés et sur une profondeur allant jusqu'à 80/100 cm. C'est à travers l'observation de ces très nombreuses mottes racinaires et buttes de déracinement que les indices de sites sont principalement identifiés.



cliché 991203-001

Butte de déracinement ayant livré du mobilier archéologique
site 97352071
cl. Jérémie/Afan

En lessivant la terre, la pluie joue un rôle important dans la lecture de ces monticules. Les matériaux fins ruissellent et rejoignent le sol forestier, les éléments lourds comme les artefacts restent apparents. La butte de déracinement qui se met en place après pourrissement de la souche et lessivage du sédiment varie en importance et forme un micro-relief concave-convexe. Son érosion est lente car limitée par la recolonisation des plantes de sous-bois, elle s'effectue vraisemblablement sur plusieurs dizaines d'années (P. Blanc - CNRS - comm. perso.). Il apparaît donc comme certain qu'un site de plein air à densité moyenne en vestiges archéologiques ne peut que fortuitement échapper à une prospection fine tant les points d'observation sont généralement nombreux en forêt de terre ferme. Nous pouvons estimer que les zones prospectées dans cette région, dans la limite des emprises de prospection, ont livré l'essentiel de leur potentiel archéologique.

4 - Les résultats de la prospection - Analyse des sites découverts

n° INSEE	type de site
97352071	amérindien de plein air
97352072	polissoirs
97352073	amérindien de plein air
97352074	polissoirs
97352075	polissoirs
97352076	polissoirs
97352077	polissoirs
97352078	amérindien de plein air
97352079	amérindien de plein air
97352080	amérindien de plein air
97352081	polissoirs
97352082	amérindien de plein air
97352083	amérindien de plein air
97352084	amérindien de plein air

4-1 Avertissement

- L'observation du milieu naturel dans lequel est localisé un site est d'un grand intérêt et ceci dans une double perspective : la sériation éventuelle de zones géographiques privilégiées par l'anthropisation, la reconnaissance de la modification du milieu floristique par des activités humaines à une échelle de temps indéterminée.

« D'une manière assez générale, la végétation constitue une source d'informations où sont enregistrées les conditions environnementales contemporaines et antérieures. En particulier, la végétation forestière, constituée d'organismes pouvant vivre de quelques dizaines à plusieurs centaines d'années, intègre au cours du temps les événements et les changements survenus dans son environnement. Ainsi la structure et la composition floristique d'une forêt constituent un « traceur historique » au travers de la progression ou de la régression des populations et espèces végétales » (Jérémie S., 1997).

- L'attribution chrono-culturelle de la plupart des sites reste indéterminée, on ne peut pas le plus souvent, dépasser le vocable « amérindien » donnant une notion culturelle (culture matérielle) et non chronologique. En effet, les sites « amérindiens » font référence à des implantations sur lesquelles aucun mobilier d'importation : métal, verre, céramique tournée, perle de verre... n'a été reconnu. Cette définition, même si elle n'est pas satisfaisante nous permet actuellement d'isoler un ensemble de sites particuliers, pré ou coloniaux, qui en l'absence de datations physico-chimiques se distinguent matériellement des autres vestiges. La contemporanéité ou l'antériorité de tels sites à la présence européenne ne peut toutefois être envisagée en l'absence de documents d'archives et/ou d'éléments archéologiques significatifs.

Quant aux éléments décoratifs permettant de rattacher un site à une tradition puis à un complexe culturel, le mobilier est trop rare (sauf dans quelques cas) pour permettre d'user d'échantillons céramiques non-représentatifs comme de fossiles directeurs, ceci dans un paysage chrono-culturel flou.

4-2 Les sites

Site 97 352 071

Ce site amérindien de plein air est localisé au sommet d'un plateau s'étirant sur près de 700 m et large de moins de 50 m, mais l'implantation se disperse sur 200 m de long et sur une largeur n'excédant pas 40 m (surface d'environ 7800 m²). L'axe de circulation principal passe par le centre de ce plateau et le site est positionné principalement au nord-est de celui-ci. Il est effleuré au sud-sud-ouest par la présence d'une piste d'aviation dont la mise en place a fait l'objet d'un suivi de travaux.

Ponctuellement, la cuirasse latéritique est apparente soit sous forme de blocs disloqués soit de plaques en place, résurgentes. Les essouchages sont rares, dispersés de part et d'autre du layon de base. L'humus est d'épaisseur variable.

Dans cette zone, la forêt est composée de fûts de faibles diamètres (n'excédant que rarement 35 à 40 cm). A flanc de colline, la forêt est rabougrie et riche en lianes, difficilement pénétrable.

Le suivi de travaux

Afin de limiter les dégradations occasionnées par l'aménagement d'une piste d'aviation en périphérie sud-sud-ouest du site, nous avons effectué un suivi de travaux dans cette zone. L'unique engin mécanique à disposition était un bulldozer D6; si ce type d'engin est incompatible avec un décapage correct et une bonne mise en valeur du sous-sol, il nous a pourtant permis, dans l'urgence, d'effectuer une série de 7 tranchées parallèles de la largeur de la lame (2m20) et dont la longueur n'a pas excédé 100 m (pour chaque tranchée).



cliché 991209-001

Site 97 352 071 - suivi de travaux
cl. Jérémie/Afan

Nous avons multiplié les passages de lame afin d'atteindre les horizons adéquats à l'analyse du

15

Localisation des sites archéologiques sur les documents réglementaires (POS,...), prescriptions pour assurer leur conservation, rédaction du cahier des charges pour les études d'impact archéologique, autorisations de fouille archéologique relèvent exclusivement du Ministère de la culture (Préfet de région/DRAC/conservateur régional de l'archéologie).

site (localisés dans les 30 à 40 premiers centimètres du sol).



cliché 991200-01

Site 97 352 071 - Tranchée du suivi de travaux
cl. Jérémie/Afan

Ces tranchées nous ont permis d'isoler de rares anomalies (zones présentant une coloration particulière ou une accumulation de matériel ou de particules de charbons de bois) qui ont été sommairement explorées, aucune ne s'est révélée correspondre à une structure fossoyée ou à un aménagement volontaire.



cliché 991200-002

site 97 352 071 - Anomalie composée de charbons de bois et d'argile rubéfiée
cl. Jérémie/Afan

Nous nous trouvons en périphérie de cette vaste occupation, sur la rupture de pente entre sommet et flanc de morne; si le mobilier est encore fréquent, il est dispersé de manière anarchique dans toute la zone testée (environ 770 m²).

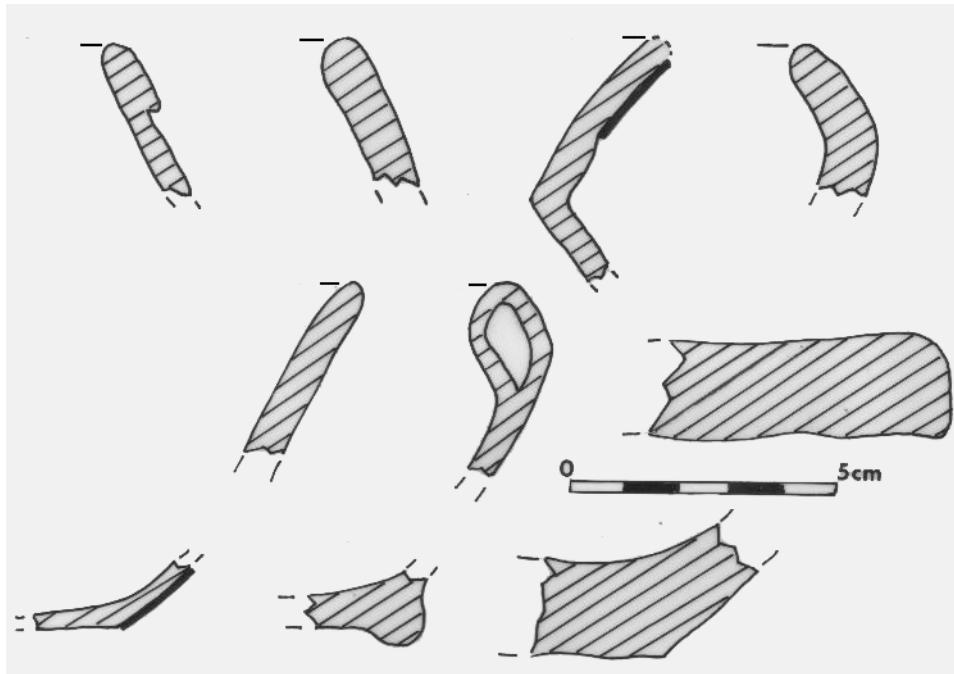
Le matériel

16

Localisation des sites archéologiques sur les documents réglementaires (POS,...), prescriptions pour assurer leur conservation, rédaction du cahier des charges pour les études d'impact archéologique, autorisations de fouille archéologique relèvent exclusivement du Ministère de la culture (Préfet de région/DRAC/conservateur régional de l'archéologie).

Le mobilier archéologique est localisé sur le « niveau » chargé en concrétions ferralitiques qui constituent une surface compacte dans laquelle le mobilier n'a pas pu migrer, il est dispersé dans 20 à 30 cm d'épaisseur de sédiment, ont le retrouvé parfois en connexion mais plus généralement réparti chaotiquement dans le sédiment englobant.

Le matériel céramique est hétérogène composé à la fois de pâtes fines et grossières, la fraction du dégraissant peut atteindre 4 mm.



Mobilier céramique : éléments de forme. Les traits sur épaisseur marquent la présence de peinture rouge en à-plats.

site 97352071	Peinture rouge		Incisé		Apport plastique	Sans décor	Total
	ext.	int. et ext.	int.	ext.			
Panse	5	1			6	887	899
Bord	5					62	67
fond	1					38	39
platine						35	35
él. de forme			1			8	9
							1049

Sédiment et stratigraphie

Le sédiment apparent dans les buttes de déracinement est sableux, pulvérulent, de couleur ocre-orangé, chargé en nodules ferralitiques d'un diamètre inférieur ou égal à 2 cm, en cassons de quartz de type saccharoïde et en concrétions ferralitiques. Les charbons de bois sont rares.



cliché 991200-003

site 97 352 071 - Coupe stratigraphique en cours de redressement
cl. Jérémie/Afan

Descriptif stratigraphique Tranchée 6 - ouest-est -

Cette coupe a été effectuée en périphérie extérieure du site.

couche 1 - humus, composé d'un réseau de racines et de radicelles, largement perturbé par le passage d'engins mécaniques, mêlé à un sédiment pulvérulent ocre-orangé à brun.

couche 2 - Sédiment ocre-orangé évoluant ponctuellement vers le brun, se fracturant en agrégats. Le sédiment est chargé en concrétions ferralitiques et contient de rares fragments de charbons de bois. Le mobilier, quand il est présent est distribué dans cette couche.



cliché 991200-004

site 97 352 071 - tranchée 6 - coupe stratigraphique
cl. Jérémie/Afan

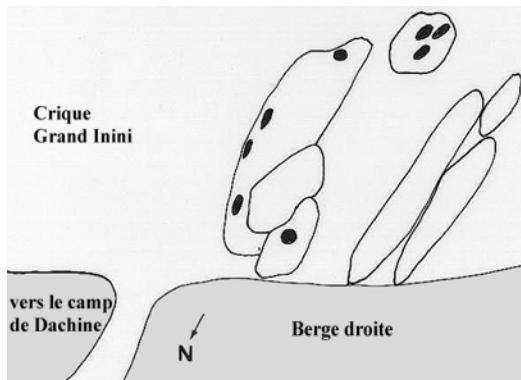
Le diagnostic

Ce site s'étend sur 1/3 du sommet du plateau sur lequel il est installé. Aucune extension latérale ne peut être envisagée sans entraîner des dommages irréparables pour le site amérindien. En l'absence de datation physico-chimique, l'attribution chronologique de cette implantation reste indéterminée; l'absence de mobilier d'importation (verre, métal, etc.) permet de donner la seule attribution culturelle amérindienne.

Site 97 352 072

Ce site à polissoirs est localisé en berge droite de la crique Grand Inini, à 50 m en aval de la base-vie Guyanor (camp de Dachine). Les polissoirs, au nombre de 8, ont été réalisés sur des affleurements schisteux feuillettés, de couleur anthracite, surplombant le cours de la crique de 60 cm au maximum au moment de la prospection⁷.

Schéma d'implantation du site



Sur les roches implantées sur la crique Grand Inini, l'emplacement des polissoirs est figuré en noir

⁷ La prospection a eu lieu en extrême limite de la saison des basses eaux, vraisemblablement au plus bas du niveau de la crique pour cette saison. Le cours d'eau était alors difficilement navigable.

cliché 991203-004

site 97 352 072
cl. Jérémie/Afan

La reconnaissance de ces polissoirs, au plus bas du niveau des eaux, souligne s'il en était besoin que la notion de saisonnalité

d'utilisation de ces ateliers est un élément récurrent et important de l'étude de ce type d'aménagement.

8 polissoirs ont été identifiés parmi

lesquels on peut reconnaître des cupules fusiformes, ovales, en coque de bateau et une surface abrasée.



Type	Longueur	Largeur	Profondeur	Caractéristiques
fuseau	17	2,5	0,5	
ovale	20	10,5	2	association à la forme précédente
fuseau	26	3	1	la roche est délitée
ovale	33	22	4	desquamation périphérique
coque de bateau	32	16	3	desquamation périphérique
fuseau	25,5	1,3	0,7	
coque de bateau	23	11	1,8	desquamation périphérique
surface abrasée	34	18		installé sur un bloc isolé des autres polissoirs

Site 97 352 073

Ce site amérindien de plein air est localisé au sommet d'un morne se prolongeant sur une longueur de 350 m et sur une largeur n'excédant pas 60 m, à proximité d'une longue tranchée d'exploration minière (d'orientation SSO-NNE) réalisée par la société Guyanor.



cliché 991208-008

site 97 352 073 - Le site archéologique surplombe la tranchée d'exploration minière
cl. Jérémie/Afan

L'implantation couvre la plus grande partie de ce plateau, elle s'étend sur 275 m, sa largeur variant en fonction du sommet du plateau, de 15 à 50 m environ; le site disparaît rapidement en bordure du versant ouest-nord-ouest où le terrain est légèrement en pente (la surface de l'implantation est au moins de 13750 m²). L'axe de circulation principal passe par le centre de ce plateau et le site est positionné de part et d'autre de celui-ci, bien qu'il s'étende principalement à l'ouest du layon.

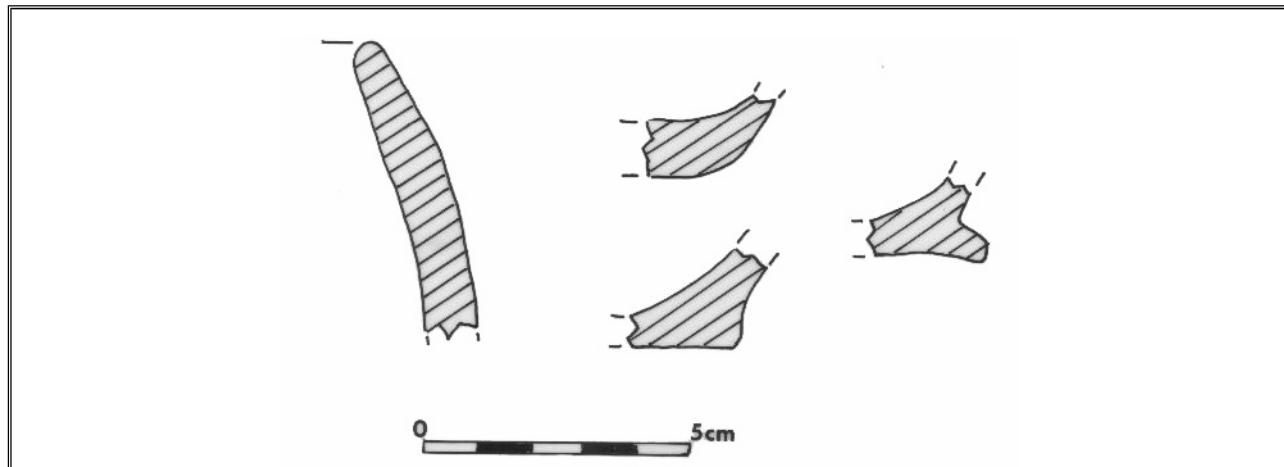
Ponctuellement, la cuirasse latéritique est apparente soit sous forme de blocs disloqués soit de plaques en place, résurgentes. L'humus est peu épais voire absent.

Sur ce morne, la forêt est composite, elle est constituée d'une futaie claire et lianiforme ou les chablis sont nombreux.

Le matériel

Le mobilier est abondant, tant dans les buttes de déracinement, qu'en surface du sol apparent, dans la zone du layon de circulation.

Site 97352073	Sans décor
Panse	73
Bord	2
fond	5
platine	
él. de forme	1
Total	81



Mobilier céramique : éléments de forme

Sédiment et stratigraphie

Le sédiment apparent dans les buttes de déracinement est pulvérulent, de couleur brune, chargé en concrétions ferrallitiques d'un diamètre supérieur à 1,5 cm. Les charbons de bois sont rares.

Le diagnostic

Ce site s'étend sur 4/5 du sommet du plateau sur lequel il est installé.

En l'absence de datation physico-chimique, l'attribution chronologique de cette implantation reste indéterminée; l'absence de mobilier d'importation (verre, métal, etc.) permet de donner la seule attribution culturelle amérindienne.

Site 97 352 074

Ce site à polissoirs est localisé en berge droite de la crique Grand Inini, en contrebas direct du site de la base-vie Guyanor (camp de Dachine), dans un méandre extérieur de la crique.



cliché 991209-006

site 97 352 074

cl. Jérémie/Afan:

Les polissoirs, au nombre de 5, ont été réalisés sur un bloc de brèche, de couleur anthracite, surplombant le cours de la crique de 120 cm au maximum au moment de la prospection.

La reconnaissance de ces polissoirs, au plus bas du niveau des eaux, souligne s'il en était besoin que la notion de saisonnalité d'utilisation de ces ateliers est un élément récurrent et important de l'étude de ce type d'aménagement.

Les polissoirs identifiés sont fusiformes, l'une des cupules identifiée est de forme indéterminable.

Type	Longueur	Largeur	Profondeur	Caractéristiques
fuseau	21	3,5	2	forme juxtaposée
fuseau	25	3,5	3,5	forme juxtaposée
fuseau/rainure	22	1	1	forme juxtaposée
fuseau	14	2,5	1	forme juxtaposée
indéterminé	15	7	2,5	

Site 97 352 075

Ce site à polissoirs est localisé en berge droite de la crique Grand Inini, en contrebas du site de la base-vie Guyanor (camp de Dachine).

Le polissoir identifié a été réalisé sur un bloc de schiste feuilleté, de couleur anthracite, surplombant le cours de la crique 20 cm au maximum au moment de la prospection.

La reconnaissance de ces polissoirs, au plus bas du niveau des eaux, souligne s'il en était besoin que la notion de saisonnalité d'utilisation de ces ateliers est un élément récurrent et important de l'étude de ce type d'aménagement.

Type	Longueur	Largeur	Profondeur	Caractéristiques
surface abrasée	?	?	?	limites incertaines, érosion de la roche

Site 97 352 076

Ce site à polissoirs est localisé en berge droite de la crique Grand Inini, en aval du site de la base-vie Guyanor (camp de Dachine).

Un unique polissoir a été identifié sur un bloc de conglomérat, de couleur anthracite, surplombant le cours de la crique de 100 cm au maximum au moment de la prospection.

La reconnaissance de ces polissoirs, au plus bas du niveau des eaux, souligne s'il en était besoin que la notion de saisonnalité d'utilisation de ces ateliers est un élément récurrent et important de l'étude de ce type d'aménagement.

Type	Longueur	Largeur	Profondeur
coque de bateau	30	12	4



cliché 991209-010
site 97 352 076
cl. Jérémie/Afan

Site 97 352 077

Ce site à polissoirs est localisé en berge droite de la crique Grand Inini, en contrebas direct du site de la base-vie Guyanor (camp de Dachine).

Un unique polissoir a été identifié sur un bloc de schiste feuilleté, de couleur anthracite, localisé en berge sur une plage de sable découverte au moment de la prospection. Le polissoir surplombe de 60 cm la surface de l'eau au moment de la prospection.



cliché 991209-012
site 97 352 077
cl. Jérémie/Afan

La reconnaissance de ces polissoirs, au plus bas du niveau des eaux, souligne s'il en était besoin que la notion de saisonnalité d'utilisation de ces ateliers est un élément récurrent et important de l'étude de ce type d'aménagement.

Type	Longueur	Largeur	Profondeur
surface abrasée	22	17,5	1,5

Site 97 352 078

Ce site amérindien de plein air est localisé au sommet d'un plateau de petite taille (3500 m^2) dont il occupe au moins 80%. L'axe de circulation principal passe par le centre de ce plateau et le site est positionné de part et d'autre de celui-ci. La cuirasse latéritique est partiellement apparente sur l'ensemble du morne. L'humus est épais sur toute la zone, les essouffages sont rares.

Dans cette zone, la forêt est composée de fûts de faibles diamètres (n'excédant que rarement 35 à 40 cm). A flanc de colline, la forêt est rabougrie et riche en lianes, assez encombrée.

Le matériel

Le mobilier est abondant tant dans les buttes de déracinement qu'en surface du sol, dans la zone d'emprise du layon.

Site 97352078	Sans décor
Panse	37
Bord	1
fond	2
platine	1
él. de forme	
Total	41

Sédiment et stratigraphie

Le sédiment apparent dans les buttes de déracinement est sablo-argileux, pulvérulent, de couleur ocre-orangé.

Le diagnostic

En l'absence de datation physico-chimique, l'attribution chronologique de cette implantation reste indéterminée; l'absence de mobilier d'importation (verre, métal, etc.) permet de donner la seule attribution culturelle amérindienne.

Site 97 352 079

Ce site amérindien de plein air est localisé au sommet d'un plateau peu étendu auquel on accède par des versants abrupts. L'extension maximale du site, appréciée uniquement par des ramassages de surface, ne dépasse pas 1000 m². L'axe de circulation principal passe par le centre de ce plateau et le site est positionné de part et d'autre de celui-ci. La cuirasse latéritique est rarement apparente, à l'exception de quelques blocs affleurant en surface.

Ponctuellement, l'humus se développe sur 10 à 15 cm d'épaisseur alors que sur le même site, il peut être quasi-absent.

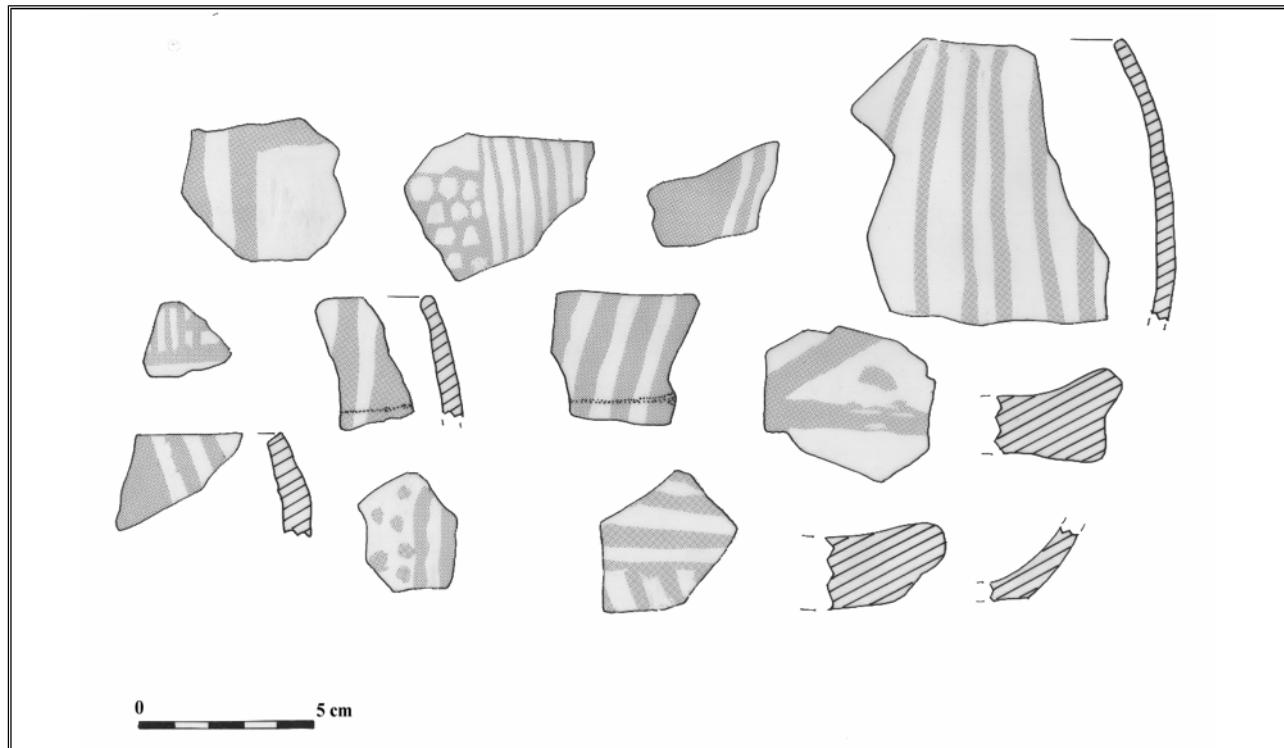
La végétation est arbustive et lianescente, les fûts ne dépassent que rarement le diamètre de 30 cm.

Un sondage manuel a été effectué sur 2 m² afin de collecter du mobilier archéologique en plus grande quantité; en effet, après les premières observations réalisées sur ce terrain, il est apparu un ensemble de décors et de forme non référencés à ce jour dans la documentation archéologique à disposition.

Le matériel

Le mobilier est présent dans de multiples buttes de déracinement dispersé sur l'aire anthropisée, on le trouve aussi dans le sédiment affleurant sur le plan de circulation.

Site 97352079	Peinture rouge		Apport plastique	Sans décor	Total
	ext.	int. et ext.			
Panse	60		1	979	1040
Bord	3	1	8	38	50
fond				8	8
platine				20	20
él. de forme					0
					Total 1118



Mobilier céramique : éléments de forme. La trame grisée représente les à-plats de peinture rouge en surface extérieure des tesson.

Sédiment et stratigraphie

Le sédiment apparent dans les buttes de déracinement et dans le sondage manuel est sablo-argileux, homogène, de couleur ocre-orangé. La fréquence des concrétions ferrallitiques augmente en profondeur, à partir de 20/25 cm sous la surface du sol. Les tessons sont concentrés au-dessus de cette couche compacte.

Le diagnostic

En l'absence de datation physico-chimique, l'attribution chronologique de cette implantation reste indéterminée; l'absence de mobilier d'importation (verre, métal, etc.) permet de donner la seule attribution culturelle amérindienne.

Site 97 352 080

Ce site amérindien de plein air est localisé au sommet d'un morne à plateau très étroit, isolé au nord-est par un bas-fond . Après ce dernier, une nouvelle colline supporte le site 97 352 073. L'implantation couvre une surface inférieure à 1000 m². Les buttes de déracinements sont rares et les tessons collectés sont issus d'un seul essouffrage.

La végétation est composée de fûts de petit diamètre, dispersés malgré une régénération intensive.

Le matériel

Site 97352080	Sans décor
Panse	12
Bord	
fond	
platine	
él. de forme	
Total	12

Le diagnostic

Le positionnement topographique de cette implantation et la proximité du site 97 352 073 permettent d'envisager une connexion entre ces deux installations sans aucun élément pour l'attester pourtant.

En l'absence de datation physico-chimique, l'attribution chronologique de cette implantation reste indéterminée; l'absence de mobilier d'importation (verre, métal, etc.) permet de donner la seule attribution culturelle amérindienne.

Site 97 352 081

Ce site à polissoirs est localisé en berges droite et gauche de la crique Alicorne, affluent de la crique Grand Inini.

Les polissoirs ont été réalisés sur des affleurements de schiste feuilleté, de couleur anthracite, orientés nord-sud.

Les blocs de roche sont délités, largement immersés en période des hautes eaux. Des fragments de schiste, de taille variable, encombrent chaotiquement le lit de la crique.

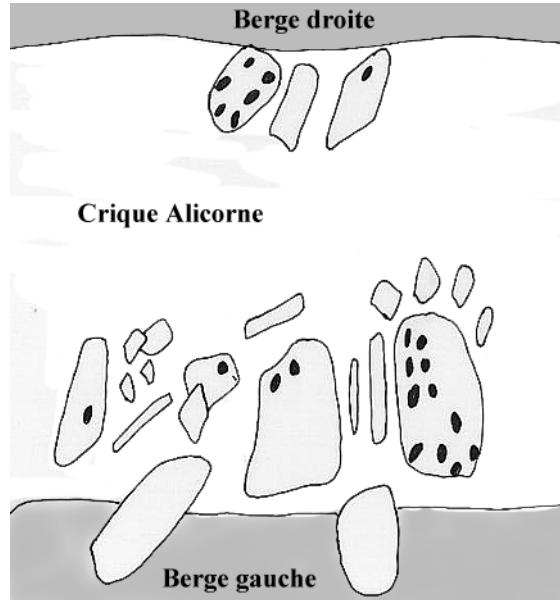
Sur ce site, les traces d'intervention humaines postérieures sont nombreuses : coups de sabre, fragments d'objets associés à l'orpailage récent, etc.

Type	Longueur	Largeur	Profondeur	Caractéristiques
surface abrasée	28,5	11	0,8	berge gauche
forme mixte	53	28	4,7	4 formes juxtaposés - berge gauche
coque de bateau	34	9	1,8	berge gauche
coque de bateau	42	10	5,4	desquamée, trouée au centre - bg gauche
surface abrasée	18	8	0,8	berge gauche
surface abrasée	28	6	0,9	fracture longitudinale- berge gauche
?	39	17	1,5	
coque de bateau	33	12,5	1,8	berge droite
surface abrasée	22	11,5	0,5	surface desquamée ou piquetée - bg droite
coque bateau avec rainure	45	24	3,5	berge droite
rainure	16,3	0,4	0,25	berge droite
circulaire	31	24,5	2,2	berge droite
5 coups de sabre	14,5	0,2		berge droite
circulaire	20	18	1,1	fracturé, immergé - bg droite
ovale?	29	11,5	1,3	desquamé - bg droite
circulaire	22	25	1	berge droite
coque de bateau	35	7,8		immergé - bg droite
?				berge droite
surface abrasée	62	36	1,4	berge droite
surface abrasée	29	21	1,3	berge droite
ovale	31,5	17	2	berge droite
ovale	34,5	20,5	2,7	berge droite



cliché 991214-003

site 97 352 081 - implantation générale du site sur la crique Alicorne
cl. Gassies/Afan

Schéma d'implantation du site

Sur les roches implantées sur la crique Alicorne, l'emplacement des polissoirs est figuré en noir

Site 97 352 082

Ce site amérindien de plein air est localisé au sommet d'un vaste plateau où la cuirasse latéritique affleure. Les buttes de déracinement sont rares. Pourtant la fréquence du mobilier céramique est importante. La surface de l'implantation est de 5000 m² au moins (100 x50 m). L'environnement forestier, lianescent et difficilement pénétrable est composé de fûts de petit diamètre et de nombreux palmiers épineux (*Counana*)

Le matériel

Le mobilier archéologique est localisé dans les 20 à 30 premiers centimètres du sol, toutefois, sa dispersion fluctue en fonction de la résurgence de la carapace latéritique.

Site 97352082	Sans décor
Panse	11
Bord	
fond	2
platine	
él. de forme	
Total	13

Sédiment et stratigraphie

Le sédiment englobant est ocre à ocre-brun, homogène, argileux. Des fragments de goethite sont

largement dispersés dans l'ensemble de ce niveau. Quelques fragments de charbon de bois sont mêlés au sédiment.

Le diagnostic

En l'absence de datation physico-chimique, l'attribution chronologique de cette implantation reste indéterminée; l'absence de mobilier d'importation (verre, métal, etc.) permet de donner la seule attribution culturelle amérindienne.

Site 97 352 083

Ce site amérindien de plein air est localisé au sommet d'un vaste plateau couvert d'une végétation touffue, lianescente, à fûts de faible diamètre, peu pénétrable. Les buttes de déracinement sont nombreuses sur toute la surface du plateau offrant de multiples points d'observation du site sous-jacent.

L'extension minimale de l'occupation est de 15000 m² (300 x50m).

Le matériel

Le mobilier archéologique est dispersé tant dans l'humus que dans le sédiment ocre-orangé.

site	Peinture rouge	Sans décor		
97352083	int. et ext.			
Panse		97	97	
Bord		1	1	
fond		1	1	
platine		5	5	
él. de forme	1	4	5	
		Total	109	

Sédiment et stratigraphie

Le sédiment englobant est ocre-orangé, pulvérulent, chargé de plaquettes de latérite.

Le diagnostic

En l'absence de datation physico-chimique, l'attribution chronologique de cette implantation reste indéterminée; l'absence de mobilier d'importation (verre, métal, etc.) permet de donner la seule attribution culturelle amérindienne.

Site 97 352 084

Ce site amérindien de plein air est implanté au sommet d'un morne orienté est-ouest, dont le plateau ne couvre pas plus de 50 m de long. L'humus est peu épais et laisse la cuirasse latéritique partiellement apparente. L'axe de circulation principal passe par le centre de ce plateau et le site est positionné de part et d'autre de celui-ci. L'environnement forestier est rabougrí, les buttes de déracinement sont rares.

Le site, de petite dimension, couvre de 60 à 100 m².

Le matériel

Site 97352083	Sans décor
Panse	4
Bord	
fond	
platine	
él. de forme	
Total	4

Sédiment et stratigraphie

Le sédiment englobant est ocre-jaune, pulvérulent et les concrétions ferralitiques sont peu fréquentes dans le sédiment visible.

Le diagnostic

Le mobilier peu fréquent et l'extension réduite de ce site en font peut-être une implantation résiduelle.

En l'absence de datation physico-chimique, l'attribution chronologique de cette implantation reste indéterminée; l'absence de mobilier d'importation (verre, métal, etc.) permet de donner la seule attribution culturelle amérindienne.

4-3 Les indices signalés mais non visités

Lors de cette phase de terrain, le personnel Guyanor présent sur place nous a signalé deux indices archéologiques :

1 - le premier correspond à un ancien village d'orpailleur localisé à 15 mn en amont de la base-vie de Dachine, en berge gauche de la crique Grand Inini. D'après nos informateurs ce site est caractérisé, entre autres, par la présence de nombreuses bouteilles de verre retournées (goulot en terre) disposées en cercle, cette situation caractérise généralement des sépultures d'orpailleur.

2 - Le second est un site à polissoirs, en berge gauche de la crique Grand Inini, à 15 mn au moins en aval de la base-vie de Dachine, il n'a pas été visité.

Enfin, signalons la présence de deux anciens villages d'orpailleurs figurés sur les cartes IGN à disposition, le premier porte le nom d'**Etats-Unis**, il est localisé en berge droite de la crique Grand Inini, en amont de sa confluence avec la crique Palofini, le second, **Bicade**, est situé en berge gauche de la crique Grand Inini, au niveau de sa confluence avec la crique Palofini.

4-4 Remarques conclusives

En tant qu'unité, chaque site contribue à la reconnaissance des choix d'implantation par les palethnies. La préférence de ces dernières s'est portée ici sur des méplats de mornes dont l'étendue varie de quelques centaines à quelques milliers de mètres carrés, toutefois, ce sont les seuls reliefs disponibles pour une installation dans la zone prospectée. Leur forme est variable et peut être sub-circulaire, oblongue ou informe. La présence d'indices sur pente s'est avérée associée à l'existence d'une occupation sommitale. Quant à la distance aux cours d'eau permanents, elle n'a pu être estimée.

Une fois de plus, aucun schéma caractéristique d'occupation des sols ne s'est dessiné, les variations environnementales sont trop nombreuses et se décrivent à l'échelle de chaque site, le choix du lieu paraît avoir été dicté par la meilleure combinaison entre une multitude de facteurs indissociables les uns des autres : salubrité, éclairage, qualité du sol, etc., soit un ensemble de paramètres que nous ne sommes pas en mesure d'estimer.

5 - Problèmes stratigraphiques

Lors de l'anthropisation, le sol en tant que support d'implantation est soumis à différentes actions qui vont en modifier l'aspect, quelle qu'en soit la nature géologique et l'emplacement topographique. La caractérisation de ces modifications, en dehors de toute pédogenèse naturelle, est mal connue mais offrait jusqu'alors un aspect homogène sur tous les sites de plein air reconnus grâce à la présence d'un niveau décrit sous le vocable de *terra preta*.

Ainsi, une fois que la forêt a repris ses droits, les sites sont figés dans un milieu stable et seules les perturbations végétales et animales vont modifier le substrat. L'érosion des sols, quant à elle, est négligeable, son action érode de 200 à 500 kg de matériau à l'hectare et par an, constitués pour une partie importante de transports organiques (Sarrailh 1990). L'enfouissement des niveaux archéologiques ne peut donc résulter d'un recouvrement direct d'autant plus que, par leur position sur des hauteurs, les sites s'inscrivent le plus souvent en dehors des secteurs touchés par les colluvions et alluvions.

La réalisation de sondages, le suivi de travaux engagé sur le site **97352071**, l'observation du sédiment dans les buttes de déracinement nous permettent d'avancer de nouvelles constatations.

La présence de *terra preta* semble liée aux possibilités de son développement sur et dans un substrat particulier. La totalité des sites de plein air découverts lors de cette prospection sont implantés en sommet de morne caractérisé par la présence d'une cuirasse latéritique sous-jacente à quelques dizaines de centimètres sous l'humus, ou par un sédiment très compact riche en concrétions ferrallitiques et graves, de plus en plus abondantes en profondeur. Cette situation ne semble pas avoir permis la mise en place de *terra preta*, son développement ou plus simplement sa conservation depuis l'abandon du site. En outre, la migration du mobilier archéologique est faible et se limite, a priori, aux 20 premiers centimètres du sol.

Nous avions déjà pu observer une situation proche sur une partie du site **97 301 066** (commune de Régina); en effet, le sommet de morne sur lequel était implanté partiellement cette occupation amérindienne était constitué d'un substrat latéritique très riche en graves dans lequel des zones de *terra preta* diffuses apparaissaient de manière discontinue alors que les vestiges matériels se

répartissaient de façon continue.

En conséquence, la caractérisation pédologique des sites anthropisés par la *terra preta* ne peut en aucun cas être généralisée à l'ensemble des sites occupés, elle apparaît comme un des éléments de reconnaissance de l'anthropisation mais elle ne peut pas servir de facteur stratigraphique décisif dans la caractérisation de l'occupation humaine.

La fragilité plus ou moins importante des sites en fonction du substrat sur lequel ils sont implantés est la seconde donnée d'importance mise en évidence lors de cette prospection. Les sites de plein air identifiés ici sont particulièrement soumis aux altérations superficielles du substrat, la réalisation de travaux d'aménagement serait totalement déstructurante et destructrice pour eux, et ceci très rapidement après le passage d'un engin (type bulldozer par exemple).

6 - Exemplarité du mobilier

L'approvisionnement en matériau brut (roche, argile) est reconnu sur les sites archéologiques au travers du mobilier lithique et de la céramique. Ces deux éléments d'études permettent d'imaginer une part importante des activités quotidiennes depuis la collecte de la matière première jusqu'à la production de l'objet. Il se dessine nettement que l'emplacement de l'habitat est lié à la distribution géographique des différentes sources d'approvisionnement minéral.

Cette tentative de mise en situation dans le paysage est nécessairement entreprise en considérant les possibilités de déplacement. Le site est un point de départ pour des trajets rayonnants d'importance variable, par voie de terre ou d'eau, et qui mettent en rapport l'habitat avec d'autres éléments du paysage.

Nous rappelons ces données pour mémoire, une phase de prospection inventaire ne peut satisfaire aux interrogations ci-dessus évoquées. La collecte de mobilier archéologique spécifique par la qualité du support, par la qualité de la technique de transformation et enfin et surtout par les techniques mêmes de transformation font qu'une phase de prospection peut livrer des jalons pour une réflexion située plus en aval, lors de l'exploitation extensive des sites.

Les sites **97352071** et **97352079** au moins, ont livré des formes et décors qui n'avaient pas été référencés à ce jour. Toutefois, pour rester dans une perspective objective de l'analyse du mobilier collecté, nous devons souligner que les échantillons testés ne sont pas représentatifs des sites dont ils proviennent, ils ont été constitués à partir de moins de 5% de la surface de ces derniers.

6-1 La céramique

L'attribution typo-chronologique du mobilier amérindien découvert sur le plateau des Guyanes pose problème. Pour exemple, la mention de « mobilier Koriabo » n'implique pas une attribution chronologique fiable. Dans l'état actuel des recherches, il est en effet plus intéressant de mettre en évidence la distribution géographique d'un type de mobilier que d'extrapoler sur les limites chronologiques d'un complexe matériel dont la pertinence n'est pas mise en évidence et dont la redondance sur une grande partie des sites découverts à ce jour en Guyane n'en fait pas un bon

marqueur chrono-culturel.

Les décors enregistrés sur le mobilier céramique, s'ils font partie des grandes familles de décor reconnues : aplat de peinture sur les parois interne ou externe des poteries, décors plastiques ajoutés ou modelés, ne présentent pourtant pas de similitude avec les corpus décrits à ce jour.

6-2 Le mobilier lithique

Il a particulièrement retenu notre attention pour deux raisons : la qualité spécifique du support choisi par les paleothnies pour réaliser leur outillage, et la qualité du débitage réalisé sur ce support.

Le matière première est constituée essentiellement d'une roche verdâtre à gris-bleutée, à grain fin, sans pyroxène, elles correspondraient vraisemblablement à des tufs dacitiques (info. à vérifier). Le débitage des nodules de matière première est esquilleux.

7 - Problèmes génériques et perspectives

7-1 - Les aménagements et leurs implications

Les travaux d'aménagement en forêt sont sériables en trois catégories : les **déforestages** (à rattacher aux activités de déblais), les activités de **déblais** à proprement parler et les activités de **remblais**. Chacune de ces contraintes est dommageable pour le sol/sous-sol, dans lequel s'insèrent des vestiges patrimoniaux, que ce soit par enlèvements ou compactages; cela a pu être largement démontré sur les opérations de sauvetage archéologique menées sur l'ensemble du territoire national.

Si les vestiges construits et donc aériens sont aisément repérables et ainsi isolables, il n'en est pas de même pour les vestiges enfouis. L'expérience en Guyane nous prouve que ces derniers sont généralement localisés dans les 60 à 80 premiers centimètres du substrat. Dans la zone concernée par cette phase de prospection, la présence, proche de la surface du sol, de la cuirasse latéritique, semble positionner les sites dans les 30 premiers centimètres de sédiment. La destruction des vestiges est donc aisée grâce à l'activité de déblayage qui va rompre définitivement l'unité du site, sa continuité, son homogénéité et donc sa préservation, et à l'activité de remblayage qui va rendre la lecture du site impossible en occasionnant des lésions stratigraphiques et des destructions « d'ensembles clos » (à savoir des aménagements anthropiques de type trous de poteau, fosses, zones de combustions, etc.) par compactage du substrat.

La destruction d'un site archéologique est à comprendre en terme de perte d'informations. Dans une région où la connaissance du passé ancien est embryonnaire, sans support épistolaire, et où l'appropriation patrimoniale est synonyme de redécouverte de l'histoire locale, la destruction d'un site, partielle ou totale, est particulièrement dommageable pour l'avancée des connaissances archéologiques régionales.

Revenons sur l'impact de chaque type de travaux :

Le déforestage

Le système racinaire auquel nous sommes confrontés est peu profond, il se disperse dans les 30 à 50 premiers centimètres du sol, à l'exception des racines pivots qui s'enfoncent plus profondément dans le substrat. Les sites archéologiques, quand ils existent, sont dispersés dans la même épaisseur du sol et l'arrachage des bois, généralement effectué au bulldozer, est très destructeur puisque les racines arrachées soulèvent du sédiment, déstructurent les sites sous-jacents et quand ces déforestages sont effectués sur de grandes surfaces, détruisent des sites anciens.

De tels impacts ont été observés systématiquement en Guyane (ex. : dans l'emprise de la zone CSG (commune de Kourou), le long de la piste d'accès ayant servi pendant la construction du barrage de Petit-Saut. S'étendant sur 15 km et se poursuivant latéralement par des pénétrantes permettant d'atteindre les essences recherchées, les prospections sur les pistes forestières de cette dernière zone ont livré des indices de sites partiellement ou totalement détruits suite à des essoufages mécaniques).

Sur divers travaux d'aménagement (RN2, barrage de Petit-Saut, etc.), les déboisements ont entraîné la destruction de plusieurs sites dont certains scientifiquement irremplaçables.

Enfin, nombreux sont les orpailleurs qui nous signalent du mobilier archéologique découvert à terre, lors des travaux de déboisement.

Au-delà du mobilier détruit, c'est l'ensemble des niveaux archéologiques, donc la stratigraphie, les structures anthropiques, qui disparaissent suite au passage d'engins mécaniques destinés aux déboisements.

Les aménagements fossoyés - les déblais - les raclages

Qu'il s'agisse de creusements-déblais nécessaires à la construction d'une piste, d'une route, d'un bâtiment, de tranchées pour l'adduction d'eau, de forages pour la recherche aurifère, du creusement de bassins de décantation sur les sites miniers, de fosses pour les rejets de déchets d'origine diverses, etc., ce sont autant de travaux qui détruisent totalement le sous-sol dans l'emprise de ces aménagements. Ils perturbent totalement ou partiellement les sites archéologiques. Cette situation a été observée sur tous les travaux engagés en Guyane : barrage de Petit-Saut, RN2, aménagements urbains (St Laurent du Maroni, etc.), c'est aussi le cas des travaux miniers. Que ces aménagements fossoyés soient réalisés à l'aide d'engins mécaniques (pelle, bulldozer) ou à l'aide d'un monitor, le résultat est identique, les vestiges archéologiques disparaissent.

Les remblais - Le compactage

Lors du remblayage et du compactage des terrains aménagés ou touchés par des travaux, des sites archéologiques peu profonds, parfois sous la couche humifère, sont détruits par ces activités.

Le brûlage

Le brûlage des bois est destructeur d'informations, même si son effet semble moindre, il altère au

moins la lecture de certains éléments indispensables à la datation ou à la compréhension des sites archéologiques : les charbons de bois, la rubéfaction puis l'érosion des sols/paléosols.

7-2 - Le positionnement des sites

Quelle que soit la nature de la prospection, l'une des difficultés inhérentes au milieu est celui de la localisation cartographique des sites.

Les sources cartographiques

L'unique cartographie dont nous disposons pour la région de Saül est une esquisse photogrammétrique au 1/100 000^e publiée en 1950 (obtenue par exploitation des photographies verticales de la K.L.M., appuyée sur le canevas astronomique, complétée au sol par la Mission Maroni-Mana 1949 sur le parcours Saül-Dégrad Samson⁸).

Cette carte, connue sous la référence Saül NA 22-XIX-4, présente de grandes zones blanches en raison de la présence de nuages au moment de la prise des photos, l'équidistance des courbes de niveau est de 50 m. Elle fait partie d'un lot de 23 coupures, à la même échelle, en esquisse monochrome ou sous forme de simples levés de rivières, couvrant les deux tiers sud, mais la précision des altitudes diminue considérablement du Nord au Sud et plusieurs des sommets qui atteignent entre 500 et 800 m, notamment entre Maripasoula et Camopi (en passant par Saül) ne sont pas cotés.

Le fonds de carte topographique le moins imprécis s'avère être un document infographique du BRGM (en collaboration avec l'ORSTOM-IRD-) découpé en quatre feuilles autour de Saül à l'échelle 1/50 000^e. Ce document est le résultat d'une photo-interprétation réalisée à l'échelle 1/100 000^e et zoomé pour le porter à l'échelle double. Ce document présente lui aussi des zones blanches, résultat du couvert nuageux ; l'équidistance des courbes de niveau est de 25 m, la précision reste ainsi très relative.

Les fonds utilisés pour cette opération de prospection-inventaire s'inspirent de ces cartes, l'ensemble a été numérisé par la société Guyanor et est disponible à plusieurs échelles (1/10 000^e, 1/20 000^e, 1/50 000^e) ; aux fonds cartographiques sont superposés les grilles de cheminement de la compagnie, le layon carrossable permettant de se déplacer depuis Dachine jusqu'à Dorlin, les limites du permis minier.

Enfin, en 1997, une spatiocarte de Saül au 1/200 000^e a été éditée, son auteur est le CEGN et l'éditeur en est l'IGN. Les images utilisées pour la réaliser ont été acquises par le système radar embarqué sur le satellite européen ERS1⁹.

La multiplication des fonds cartographiques, le plus souvent incomplets ou partiels rendent les positionnements fiables bien souvent ardus, voire impossibles.

7-3 Perspectives

La quantité des informations archéologiques dont nous disposons ne fournit pas encore la possibilité d'une vision nette des populations ni de leur occupation de l'espace à l'intérieur d'une

⁸ J. Briand, DFS, 1999

⁹ lancé depuis la base de Kourou en 1991

aire géographique. La notion de terroir, en tant que territoire exploité par une communauté, reste à définir. Même si ces aspirations ne sont appréciables que sur le long terme, après l'exploitation systématique de sites archéologiques dispersés dans une même aire géographique puis dans des zones distinctes, une courte phase de prospection, comme celle engagée ici, apporte ponctuellement outre des données nouvelles, un certains nombre d'éléments de réflexion.

- Il nous paraît avant tout **primordial de souligner la nécessité de la poursuite des investigations archéologiques dans cette zone sensible à cause de son potentiel minier et des possibilités d'aménagements industriels qui sont liés à cette situation**. Nous l'avons montré, les sites sont fragiles (cf. substrat, position stratigraphiques des niveaux anthropisés), dispersés, nombreux, certains sont même partiellement atteints par des travaux en cours. Les spécificités du mobilier archéologique, collecté essentiellement en surface, démontrent l'intérêt de certaines de ces occupations. **S'abstenir de poursuivre des investigations archéologiques entraînerait une perte patrimoniale certaine, un « manque à gagner » d'importance dans la mise en place du cadre historique et préhistorique régional** qui joue un rôle dans une aire plus vaste, celle du plateau des Guyanes et du bassin amazonien.

- Le mobilier lithique analysé est en grande partie identique à celui découvert dans la commune de Saül, plus au nord de la zone des prospections actuelles. **Une analyse géologique comparative doublée d'une étude des gisements de matière première puis de celle de la chaîne de transformation de ce matériau permettrait, pour la première fois en Guyane, d'envisager une phase de production lithique depuis l'approvisionnement jusqu'à l'objet fini**. Une telle approche est particulièrement pertinente dans ce cadre géographique relativement homogène.

- Une fois de plus, nous nous sommes heurtés à la **difficulté de positionnement des sites découverts**; si l'utilisation d'un GPS satisfait ponctuellement à une localisation plus approximative que fidèle des implantations, le couvert forestier n'offre bien souvent aucune possibilité de positionnement satellitaire. Les observations visuelles du terrain comparées à la topographie des cartes à disposition aboutissent souvent à une incapacité de positionnement. Les sites ont donc été balisés sur le terrain et signalés aux responsables de Guyanor. Leur position sera indiquée sur les cartes qui restent à affiner par Guyanor pour faire partie des documents d'études préliminaires aux dépôts de demande de permis.

8 - Bibliographie

ABONNENC (E.). — Inventaire et distribution des sites archéologiques en Guyane française. *Journal de la Société des Américanistes*, t.61, 1952. Paris : SMH, p.43-63.

Atlas des départements d'Outre-mer - n° IV : La Guyane. Bordeaux-Talence : CEGET - CNRS/ ORSTOM, 1979.

BARRUOL (J.), BROSSE (J.-M.), LANGEVIN (C.). — Carte géologique de la France au 1/100 000 e, département de la Guyane : Saül. BRGM : Orléans, 29 p., 1978.

BALFET (H.), FAUVET-BERTHELOT (M.-F.), MONZON (S.). — *Lexique et typologie des*

poteries. Pour la normalisation de la description des poteries. Paris : CNRS, 1983, ill.

BLANCANEAUX (P.). — *Essai sur le milieu naturel de la Guyane française.* Travaux et documents de l'ORSTOM n° 137. Paris : ORSTOM, 1981, 126p., ill.

BRIAND (J.). — Prospection-Inventaire archéologique des environs du bourg de Saül; DFS : SRA Guyane, 1999.

CHOUBERT (B.), LELONG (F.). — *Lexique stratigraphique International. Volume 5 : Amérique Latine.* Paris : CNRS, 1956.

CHOUBERT (B.). — *Géologie et pétrographie de la Guyane française.* Paris : ORSTOM, 1949, 117 p.

DE BOISSEZON (P.), MOUREAUX (C.), BOQUEL (G.), BACHELIER (G.). — *Les sols ferrallitiques.* Paris : ORSTOM, 1973, 146 p.

DE GRANVILLE (J.-J.). — *Flore et végétations.* Cayenne : SAGA, 1990.

FOUCAULT (A.), RAOULT (J.-F.). — *Dictionnaire de géologie.* Paris : Masson, 1988. 3^e éd.

JEREMIE (S.). — Bas Oyapock, Prospection-inventaire. Document Final de Synthèse (DFS). SRA Guyane, 1998.

LAMING-EMPERAIRE (A.). — *Guia para o estudo das industrias liticas da America do Sul.* s.l. : Centro de Ensino e Pesquisas arqueologicas, 1967. (Manuais de Arqueologia, n°2).

PETITJEAN-ROGET (H.). — Dix ans de recherches archéologiques en Guyane française. Projets, perspectives. *Compte rendu du XIe Congrès International d'Archéologie de la Caraïbe*, t. 13, 1989. Willemstadt : AAINA, 1991, p. 750-769.

ROSTAIN (S.). — L'occupation amérindienne ancienne du littoral de Guyane. Thèse de doctorat, Université de Paris I - Panthéon/Sorbonne, 1994.

ROSTAIN (S.). — Saül, Rapport de mission archéologique (25 au 28 avril 1986). SRA Guyane, 1986.

SABATIER (D.), PREVOST M.-F.). — Quelques données sur la composition floristique et la diversité des peuplements forestiers de Guyane française. *Bois et Forêt des tropiques*, n° 219, 1990. S.l. : s.n., 1990, p. 31-35.

SARRAILH (J.-M.) dir. — *Mise en valeur de l'écosystème forestier guyanais, opération ECEREX.* Paris : INRA, 1990, 273p.

SOMBROEK (W.G.). — *Amazon soils. A reconnaissance of the soils of the brazilian Amazon region.* Wageningen : PUDOC, 1966. Centre for Agricultural Publication and Documentation.

SOMBROEK (W.G.). — Soils of the Amazon region. In : SIOLI (H.) dir. — *The Amazon : Limnology and landscape ecology of a mighty tropical river and its basin*. Dordrecht : W. Junk Publishers, 1984, p. 521-535.

TIXIER (J.), INIZAN (M.-L.), ROCHE (H.). — *Préhistoire de la pierre taillée. Terminologie et technologie*. Valbonne : CREP, 1980.

VACHER (S.) DIR., JEREMIE (S.) DIR., BRIAND (J.) DIR. — Amérindiens du Sinnamary (Guyane) : Archéologie en forêt équatoriale. DAF 70. Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1998.